



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers  
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit  
Le 19 décembre à 20 heures  
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et  
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région  
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,  
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE  
sous la présidence de  
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

### Etaient présents :

*. les membres titulaires, ci-après (13):*

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Jean-Jacques MOUNIER –  
M. Xavier LIOGIER – M. Jean PRORIOLE –  
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCOUSE –  
M. Louis SIMONNET – M. Éric PETIT –  
M. Luc JAMON –

M. Eric DUBOUCHET – M. Jacques SURREL –  
M. Jean-Paul DEGACHE – M. Robert CLEMENCON

*. les délégués titulaires suppléants ci-après (3):*

Mme Yvette RUARD (ayant pouvoir en l'absence de M. Jacques FAURE) –  
Mme Marie-France BAZELIS (ayant pouvoir en l'absence de M. Bernard GALLOT) –  
M. André Philippe BERNABE (ayant pouvoir en l'absence de M. Christophe NAVE) –

### Etaient absents excusés (12):

*. les membres ci-après :*

M. Jacque FAURE – M. Gilles DAVID  
M. Ludovic GIRE – M. René PASCAL –  
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –  
M. Christophe NAVE – M. François BERGER –

M. Bernard GALLOT – M. Pierre ASTOR  
Mme Annick HERITIER – Jean-Claude DURON –

—  
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.  
—

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

\*\*\*\*\*

N° 2018.12.23**Objet : Budget SYMPTTOM : vote de la décision modificative n° 1.**RAPPORT DU PRESIDENT :

Je vous rappelle que le budget est un état de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. De par son caractère prévisionnel, le budget est une estimation qui doit pouvoir être ajustée en cours d'année pour tenir compte d'évènements imprévus ou de besoins nouveaux, dans le respect du principe de l'équilibre. Ces ajustements sont réalisés par le biais de décisions modificatives, votées par l'assemblée délibérante, chaque fois que cela est nécessaire.

Aujourd'hui, il convient d'ajuster le budget initial voté le 29 mars dernier, comme suit :

## ➤ En fonctionnement :

-Il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour 20 000 € au chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions », pour la constitution de la provision des créances de l'entreprise RENON.

-L'équilibre est préservé par une réduction du virement à la section d'investissement (- 20 000 €).

## ➤ En investissement :

-L'ouverture de crédits au compte 1068 est nécessaire, pour 22 862.63 € pour régulariser les opérations de neutralisation de l'excédent des charges sur les produits mais aussi rectifier le fonds de roulement net global, et procéder ainsi à l'apurement du compte 1069.

-Le crédit des dépenses d'investissement est réduit de 42 862.63 €, suite à l'exécution partielle des travaux d'extension du site de l'I.S.D.N.D. de Gampalou, prévus dans le cadre du marché.

Je vous invite à adopter la décision modificative correspondante, ci-jointe.

Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité sur 16 votants,

- **ADOpte** la décision modificative correspondante ci-jointe
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour l'exécution des présentes dispositions.

Fait et délibéré à MONISTROL-SUR-LOIRE, le 19 décembre 2018

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF  
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS  
ET ASSIMILES DE LA REGION  
DE MONISTROL SUR LOIRE  
**S.Y.M.P.T.T.O.M.**  
Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél. 04 71 46 53 45

Le Président,



Jean-Paul LYONNET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

## VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6815 : Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	22 862,63 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 862,63 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2312 : Agencements et aménagements de terrains	42 862,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>42 862,63 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>42 862,63 €</b>	<b>22 862,63 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-20 000,00 €</b>		<b>-20 000,00 €</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Président,  
A Monistrol-sur-Loire, le 19/12/2018  
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire,  
A Monistrol-sur-Loire, le 19/12/2018

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF  
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS  
ET ASSIMILES DE LA REGION  
DE MONISTROL SUR LOIRE  
**S.Y.M.P.T.T.O.M.**

Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél. 04 77 66 53 45

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 16  
Nombre de suffrages exprimés : 16  
VOTES : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 03/12/2018

VOIR PAGES SUIVANTES

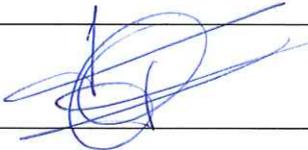
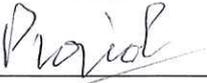
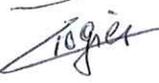
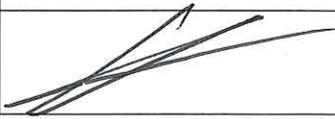
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Monistrol-sur-Loire, le .....

## Vote de la décision modificative n° 1 du SYMPTTOM - Exercice 2018

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
le 19 décembre 2018

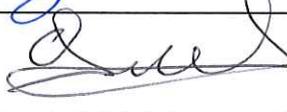
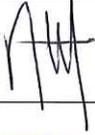
## LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL,

NOM - PRENOM	SIGNATURE	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Gilles DAVID, Délégué syndical titulaire				
Jacques FAURE, Délégué syndical titulaire		X		
Ludovic GIRE, Délégué syndical titulaire				
René PASCAL, Délégué syndical titulaire				
Jean-Jacques MOUNIER, Délégué syndical titulaire		X		
Jean PRORIOL, Délégué syndical titulaire		X		
Xavier LIOGIER, Délégué syndical titulaire		X		
François BERGER, Délégué syndical titulaire				
Eric PETIT, Délégué syndical titulaire		X		
Luc JAMON, Délégué syndical titulaire		X		
Sylvie BRUNON, Déléguée syndicale titulaire				
Patrice MOUNIER, Délégué syndical titulaire				
Yves BRAYE, Délégué syndical titulaire		X		

## Vote de la décision modificative n° 1 du SYMPTTOM - Exercice 2018

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
le 19 décembre 2018

## LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL,

NOM - PRENOM	SIGNATURE	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Didier ROUCOUSE, Délégué syndical titulaire		X		
Louis SIMONNET, Délégué syndical titulaire				
Christophe NAVE, <sup>BERNARD</sup> Délégué syndical titulaire <sub>Philippe</sub>		X		
Bernard GALLOT, 1 <sup>er</sup> Vice-Président		X		
Jacques SURREL, Délégué syndical titulaire		X		
Jean-Claude DURON, Délégué syndical titulaire				
Éric DUBOUCHET, Délégué syndical titulaire		X		
Robert CLEMENCON, Délégué syndical titulaire		X		
Jean-Paul DEGACHE, Délégué syndical titulaire		X		
Annick HERITIER, Déléguée syndicale titulaire				
Pierre ASTOR, Délégué syndical titulaire				
Daniel BILLARD, Délégué syndical titulaire		X		

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

Votes : CONTRE : — POUR : 16 ABSTENTION : —

Date de convocation : 3 Décembre 2018